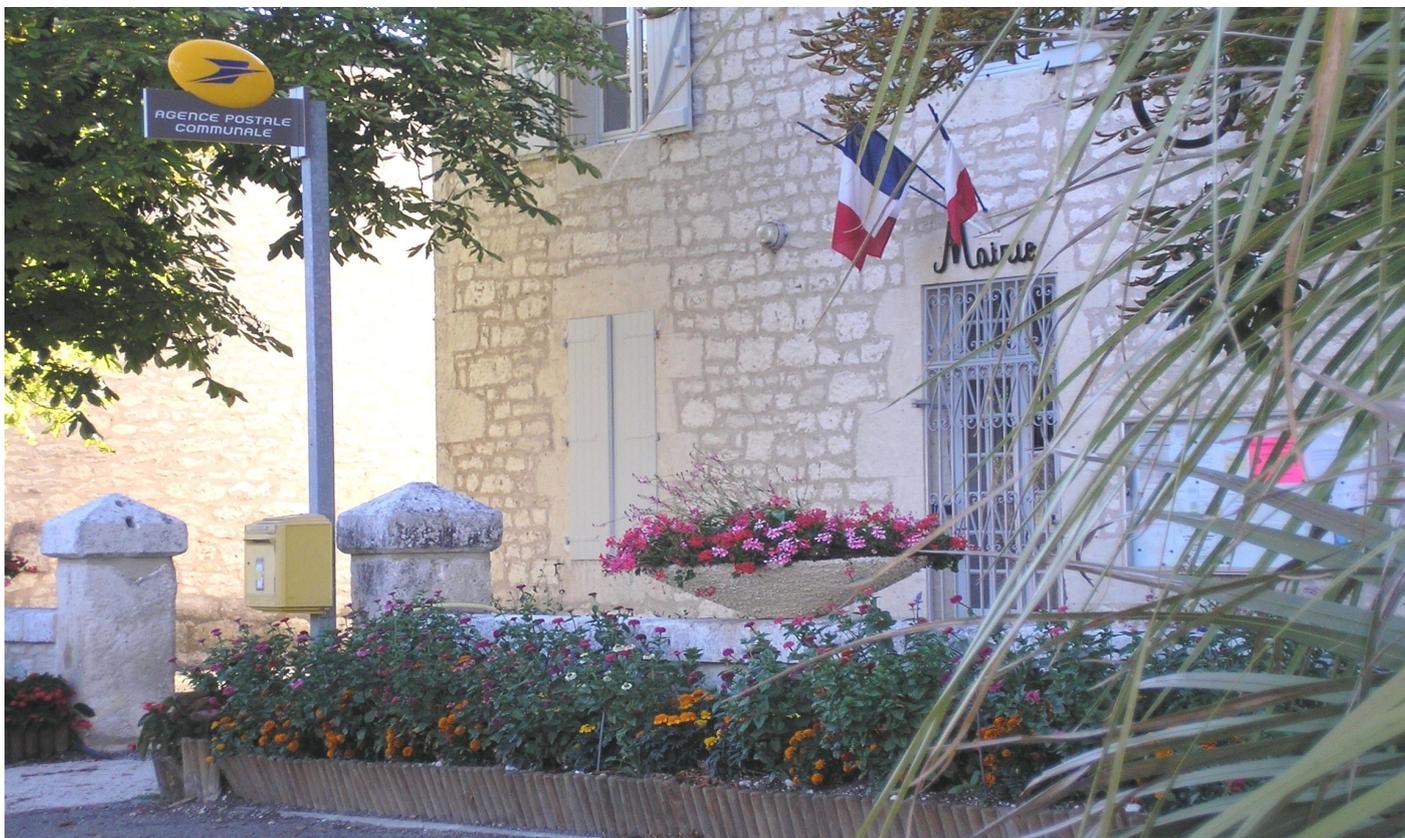


Bulletin municipal

Janvier 2024



- P.2 Le mot du maire,
- P.3 La voirie,
- P.4/5 Compte Administratif 2022,
Budget communal 2023 (Commune, Transport Scolaire),
- P.6/7 1er janvier 2024, compostage des biodéchets obligatoire,
- P.8 Arrêt du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal),
- P.9 Syndicat mixte du Lemboulas,
- P.10/11 L'école communale,
- P.12/13 Changement de tarifs de la salle des fêtes communale,
- P.14 Plantation d'un arbre à Loubejac, Aménagement du cimetière communal ,
- P.15 L'état civil 2023, les subventions aux associations,
- P.16/17 L'adressage communal,
- P.18 Travaux de rénovation des toilettes publiques,
- P.19 La Causerie, Noël du RPI
- P.20/21/22/23/24 Les associations,
- P.25 2024, les élections européennes,
- P.26 Que faire en cas de perte/vol de document officiel ?,
- P.27 Parcours de citoyenneté,
- P.28 Numéros et contacts utiles.

Téléphone :
05.65.31.60.58.

E-mail :
mairie.belfort@wanadoo.fr

Site internet :
belfortduquercy.fr

Application Intramuros



Le mot du Maire,

Cette année encore a été marquée par des difficultés liées à des évènements parfois lointains mais qui nous ont affecté directement. Le pouvoir d'achat, les difficultés d'accès à certains services, l'augmentation du prix de l'énergie etc... sont autant de freins à l'épanouissement personnel de chacun d'entre nous.

Dans notre société où l'individualisme se développe nous devons travailler tous ensemble à conserver ce qui fait le bien être de notre commune afin de préserver un lien fort entre nous, comme dans une famille. A ce titre je voudrais remercier tout particulièrement nos associations qui par leurs animations nous ont permis de nous retrouver ou bien de proposer des activités à leurs membres.

Encore une année avec une météorologie excessive : violents orages, longue sécheresse et maintenant un excès d'eau. Tous ces évènements ont provoqué une baisse de rendement dans beaucoup de cultures et des dégâts collatéraux .

Avant de parler des projets en cours ou réalisés je voudrais dénoncer la mise en place par l'Etat de la lourdeur administrative excessive pour des réalisations essentielles qui en fait transforme la simplification tant attendue par des chocs de suradministration.

Cela se traduit sur le terrain par des délais interminables et des protocoles très coûteux.

Le projet de rénovation du presbytère est toujours en cours mais avec l'envolée du coût des matériaux, du travail ou des normes nous étions à 100 000 € au dessus de l'estimatif, il a donc été décidé de ne restaurer que la partie située à l'étage.

Les toilettes publiques seront bientôt terminées, mais là aussi il a fallu attendre six mois une porte, pourtant fabriquée à Mazamet.

L'adressage est en phase finale car les numéros et les panneaux sont arrivés , nous avons conservé le plus possible les lieux-dits connus.

La rénovation des cloches de l'église de St GENIÈS a été réalisée avec une mise aux normes.

Huit cavurnes funéraires ont été installées au cimetière afin de proposer un recueillement avec plus d'intimité.

La dernière tranche de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable a été réalisée dernièrement. D'autres travaux arriveront prochainement au cas par cas je vous en tiendrai informé.

En parallèle ont été lancées deux nouvelles études : la rénovation dans sa globalité de la salle des fêtes et une autre sur l'enfouissement des réseaux au hameau de LOUBÉJAC.

Je voudrais remercier tous les adjoints pour leur implication ainsi que les conseillers pour faire avancer tous ces projets qui sont très protocolaires et énergivores.

Je voudrais également remercier tous les employés communaux pour leur participation active. La mairie c'est aussi le premier lieu de vie à portée de tous.

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants, je souhaite aussi un bon rétablissement à tous ceux qui connaissent des problèmes de santé et je renouvelle tout mon soutien à ceux qui ont perdu un proche.

Pour 2024 je vous souhaite une bonne santé, de la réussite de bons moments et une bonne année.

Le maire,

Francis FIGEAC

La voirie,

Cette année le programme voirie aura brillé par l'augmentation de la facture.

Après une première de 15 % l'année dernière, c'est encore 30 % de plus cette année. Sur le terrain cela se traduit par une diminution de la rénovation dans la même proportion que ces augmentations.

Le dernier appel d'offres n'a rassemblé que 3 propositions, aujourd'hui beaucoup d'entreprises ont disparu ou ont été reprises et celles qui restent ne se positionnent pas sur les secteurs des autres diminuant ainsi l'effet concurrence.

Dans ces conditions, il va devenir très compliqué d'entretenir toutes ces voiries dans les années à venir, le budget de la commune n'étant pas extensible à la demande.

La Communauté de Communes pour sa part n'a refait qu'en partie la traverse de LAPENCHE, celle de SOUQUES et celle de GAUBILLE, bien loin des programmes que nous faisons avant 2020. Je vous rappelle que 37 kms sont considérés comme d'intérêt communautaire.

Pour la partie communale ce sont les chemins de BARTHES (17 374,16 € TTC), CARRETIER (2 724,72 € TTC) et la dernière partie d'ALBUGUES (2 386,20 € TTC).

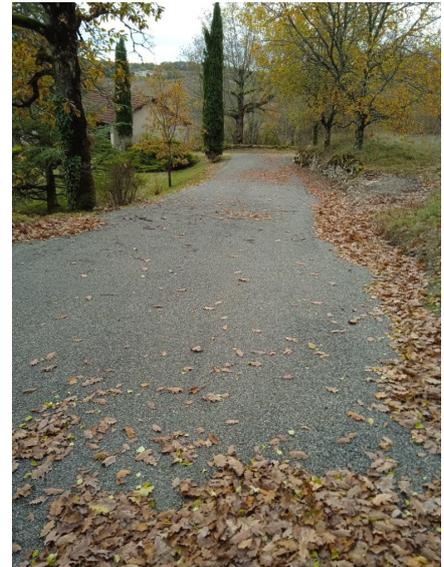
Nous rappelons qu'il convient de faire attention aux chutes de terre sur la voirie, lesquelles entraînent de fortes dégradations.



Chemin d'Albugues



Chemin de Barthes



Chemin du Carretier

Les Finances Publiques de la Commune,

► La Commune

⇒ Le Compte Administratif 2022

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	57 568,29			130 373,45		72 805,16
Opérations exercice	148 434,58	157 640,41	483 681,03	512 375,55	632 115,61	670 015,96
Total	206 002,87	157 640,41	483 681,03	642 749,00	689 683,90	800 389,41
Résultat de clôture	48 362,46			159 067,97		110 705,51
Restes à réaliser	9 420,00	50 000,00	/	/	9 420,00	50 000,00
Total Cumulé		40 580,00			9 420,00	160 705,51
Résultat définitif	7 782,46			159 067,97		151 285,51

⇒ Le Budget communal 2023

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	622 785,51	471 500,00
Résultat de fonctionnement reporté	0	151 285,51
Total section Fonctionnement	622 785,51	622 785,51
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	324 025,11	331 807,57
Restes à réaliser	9 420,00	50 000,00
Solde d'exécution de la section d'investissement	48 362,46	
Total section Investissement	381 807,57	381 807,57
TOTAL GÉNÉRAL	1 004 593,08	1 004 593,08

Le budget communal 2022 est équilibré :

en section de fonctionnement pour un montant de **622 785,51 €**

en section d'investissement pour un montant de **381 807,57 €**

► Le Budget Annexe : TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

⇒ Le Compte Administratif 2022

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	/	2 823,05		904,25	/	3 727,30
Opérations exercice	5 000,00	5 177,09	13 281,22	22 340,69	18 281,22	27 517,78
Total	5 000,00	8 000,14	13 281,22	23 244,94	18 281,22	31 245,08
Résultat de clôture		3 000,14		9 963,72		12 963,86
Résultat définitif		3 000,14		9 963,72		12 963,86

⇒ Le Budget 2023

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	27 563,72	17 600,00
Résultat de fonctionnement reporté	0	9 963,72
Total section Fonctionnement	27 563,72	27 563,72
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	8 177,23	5 177,09
Restes à réaliser	0	0
Solde d'exécution de la section d'investissement		3 000,14
Total section Investissement	8 177,23	8 177,23
TOTAL GÉNÉRAL	35 740,95	35 740,95

Le budget annexe du Transport Scolaire Communal 2023 est équilibré :

en section de fonctionnement pour un montant de **27 563,72 €**

en section d'investissement pour un montant de **8 177,23 €**

1er Janvier 2024, compostage des biodéchets obligatoires,

Le compostage est une pratique ancestrale bien connue en milieu rural. Depuis plusieurs mois, elle est aussi un sujet d'actualité. En effet, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire pour tous à compter du 1er janvier 2024.

C'est quoi les biodéchets ?

Plus familièrement, on les appelle « déchets de cuisine et de jardin ». Ce sont les déchets alimentaires, comme les épluchures, les restes de repas, ainsi que les déchets issus du jardinage comme les feuilles mortes et les tailles de haies. Ces déchets organiques, d'origine naturelle, sont biodégradables; c'est-à-dire qu'ils peuvent se décomposer très rapidement, de quelques jours à 12 mois maximum. Par exemple, la tonte de pelouse laissée sur le sol est 100 % biodégradable.

Les sacs dits compostables le sont-ils vraiment ?

La réponse n'est pas aussi simple qu'on le souhaiterait. Les sacs en papier (sans film plastique) sont 100 % compostables. Jusque-là, tout va bien... Pour les sacs à base de "plastiques biosourcés" (ex. Amidon de maïs), ça se complique. Les études récentes de l'Ademe montrent que seuls les sacs avec la mention "OK compost HOME" peuvent se décomposer dans un composteur domestique (pas dans un lombricomposteur), mais seulement en petite quantité et avec une pratique et des conditions rigoureuses (brassage, température...).

Quels sont les enjeux ?

- Réduire les déchets : le compostage permet de jeter 30% de déchets en moins dans le sac « noir»,
- Préserver l'environnement,
- Limiter l'impact financier : sur le plan économique, le coût des déchets est de plus en plus difficile à supporter.

Des solutions ?

Une collecte généralisée des biodéchets en milieu rural engendrerait des surcoûts qui impacteraient fortement les contribuables.

Valoriser à la source Le compostage individuel est la solution la plus simple à mettre en place pour que les biodéchets soient détournés de la poubelle. Elle est d'autant plus pertinente dans un territoire rural comme le nôtre avec 3/4 des habitations qui possèdent un jardin.

Dans le Lot, nous sommes prêts !

La valorisation des biodéchets a d'abord été une obligation réglementaire pour les professionnels. Début 2024, elle le deviendra pour tous .

TOUS prêts à COMPOSTER !

Composteur individuel | Composteur partagé | Lombricomposteur
Ville, campagne, domicile, travail, vacances...
À CHACUN SA SOLUTION DE COMPOSTAGE
 syded-lot.fr | 05 65 21 61 62

SYDED

1
Versez en vrac
 vos déchets de cuisine

2
Mélangez / aérez

3
Saupoudrez
 de matières sèches



ASTUCES

La consigne est simple, tous les déchets d'origine végétale sont compostables : épluchures, thé, café, restes de repas (riz, pâtes, pain...). Pour que le compostage soit optimal, on équilibre ces apports de matières humides en y ajoutant de la matière sèche qui va "structurer" le compost : feuilles mortes, foin, paille, copeaux de bois, essuie-tout...

Arrêt du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal),

C'est quoi un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme de planification. Il est élaboré à l'échelle de la Communauté de Communes, il définit les règles générales d'utilisation du sol.

Le PLUi va permettre la redéfinition du projet de territoire, élaboré au sein de la CCPLL en 2015, et sa spatialisation. Il prend en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes de développement durable.

Les objectifs du PLUi

Le Plan local d'urbanisme intercommunal va permettre une appropriation à l'échelle communautaire d'un projet territorial qui répond aux **objectifs** suivants :

- **Poursuivre la cohésion territoriale** à travers la mise en œuvre d'un projet de territoire porteur d'avenir,
- mener une réflexion globale à l'échelle communautaire pour **assurer un développement urbain et démographique cohérent**,
- **conforter les bourgs** dans leur rôle économique et social,
- préserver et **valoriser l'agriculture, porteur de l'activité économique** et touristique,
- **mettre en valeur et protéger les paysages** et le patrimoine singulier du territoire.

Où en est-on ?

La CCPLL a arrêté son PLUi le 25 septembre dernier. Un arrêt de PLUi signifie que la phase d'étude est clôturée. Nous entrons maintenant dans une phase de consultation du dossier par les personnes publiques associées (Etat, Région, Département, SCoT de Cahors et du Sud du Lot, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, chambres consulaires...) qui donneront un avis. L'ensemble de ces avis sera joint au PLUi pour constituer un dossier d'enquête publique.

Ce dossier sera consultable par tous pendant l'enquête publique qui se déroulera courant de l'année 2024, à l'occasion de laquelle il sera possible de déposer une requête ou une remarque sur le dossier auprès du commissaire enquêteur. A l'heure actuelle, les dates de l'enquête publique ne sont pas encore connues mais elles seront communiquées dans la presse locale et sur le site internet de la CCPLL un mois avant le début de celle-ci.

En attendant, vous pouvez consulter le dossier de PLUi arrêté sur le site internet de la CCPLL.

Attention : les demandes de modification de zonage ou autres sont possibles uniquement durant le déroulement de l'enquête publique auprès du commissaire enquêteur ; les demandes faites en dehors de celle-ci sont irrecevables.

Syndicat mixte du bassin du Lemboulas,

Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas a en charge la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin Versant du Lemboulas.

A travers cette compétence, le syndicat réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau, en accord avec la réglementation et les objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. Ce programme est financé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Occitanie, le département de Tarn-et-Garonne.

Si, historiquement, les travaux étaient principalement ciblés sur la gestion de la ripisylve (boisement des berges), ils intègrent aujourd'hui des aménagements et travaux plus ambitieux visant l'amélioration du fonctionnement des cours d'eau tel le reméandrage.

Le reméandrage, c'est redonner au cours d'eau son tracé naturel d'origine : un tracé sinueux moins profond et plus fonctionnel.

Ces travaux ont pour objectif:

- un gain de linéaire entre l'ancien et le nouveau lit,
- une augmentation du stockage d'eau naturel dans le sol,
- l'amélioration du fonctionnement des milieux humides annexes,
- une amélioration du fond du lit avec l'apport de sédiments (gravier/galets),
- une amélioration de la qualité de l'eau,
- la reconnexion du cours d'eau à son champ d'expansion de crue,
- le ralentissement de l'écoulement des eaux,
- une augmentation de la valeur écologique des habitats restaurés.

En 2020, le SMBL a réalisé le premier chantier de reméandrage du bassin du Lemboulas sur le ruisseau du Rieutord.

Le linéaire est passé de 110m à 185m avec une meilleure diversité d'habitats et de sédiments.

Le gabarit moins profond d'environ 1m a amélioré le stockage d'eau dans le sol et a permis l'apparition d'une zone humide de 6 000 m² identifiable grâce à une végétation spécifique.

Des mares ont aussi permis de donner des habitats supplémentaires.

En 2022 et 2023, un nouveau projet de renaturation d'un ruisseau par reméandrage a été réalisé sur le Lembenne au niveau des communes de Durfort-Lacapelle et Moissac.

Ce chantier d'envergure sur un cours d'eau plus important a concerné sur les deux années une renaturation d'environ 700m de cours d'eau. Par endroits, le lit du Lembenne a été remonté de 1.5m permettant ainsi de stocker naturellement environ 600m³ d'eau en plus dans le sol.

Ce gabarit moins important permettra aussi de favoriser les débordements sur une zone présentant moins d'enjeux et diminuer le risque sur des zones sensibles situées à l'aval.

Ces actions permettent des gains importants localement, leur ampleur et leur multiplication permettent des gains au niveau du bassin versant.

L'Ecole Communale,

Excellence Égalité Bien être

Les enseignantes proposent pour les élèves une année scolaire sous le signe de l'excellence, l'égalité et le bien être.

Amélioration du bien être de l'élève à l'école et réduction des inégalités

Afin que chaque élève puisse se rendre à l'école sereinement et s'y épanouir, les enseignantes ont privilégié plusieurs actions permettant de favoriser l'écoute et la bienveillance au sein de l'école :

- Les messages clairs

C'est un moyen de communication entre enfants permettant de régler des micro-conflits. Cette technique est utilisée par l'enfant qui trouve qu'un camarade qui lui a porté tort y repense, l'empêchant de poursuivre sereinement sa journée.

- Le conseil d'élèves

Réalisé tous les vendredis, il a pour objectif de recenser les dysfonctionnements au sein de l'école. Ce sont les élèves qui les relèvent et qui recherchent ensemble des solutions. Ce conseil est aussi un moment de félicitations. Les élèves dont le comportement évolue positivement sont encouragés à poursuivre leurs efforts.

- L'organisation des jeux de cour

Afin de prévenir les conflits pouvant naître pendant le temps de récréation, les enseignantes avec leurs élèves ont revu l'organisation du temps de récréation.

Ceci permet de :

Répondre aux besoins de chacun en proposant une variété de jeux (handball, basket ball, football, molky, kubb, badminton, ping-pong, baby-foot, jeux de société, dessin, rubans, cerceaux...).

Réguler en précisant avec les enfants les règles de chaque jeu.

Organiser les espaces afin que les enfants puissent circuler sans gêner les enfants engagés dans un jeu collectif ou que les ballons utilisés ne viennent pas perturber une partie d'échecs....

Coopérer, car les élèves s'organisent, mettent en place tout seuls leurs jeux (cages, chasubles, plots, constitution des équipes).

S'engager, car un enfant engagé dans un jeu doit le terminer.

Responsabiliser les élèves : Ils gèrent le matériel (utilisation adéquate et rangement assuré par les élèves).

Réduire les inégalités filles / garçons : faire de la cour un **lieu de mixité** où les jeux proposés conviennent aussi bien aux garçons qu'aux filles.

Veiller à ce que des enfants soient intégrés et ne se sentent pas seuls.

- Intégrer les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes

Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Pour que les élèves puissent bénéficier chaque jour d'au moins 30 minutes d'activités physiques quotidiennes, les enseignantes, pendant les temps de récréation, travaillent avec les élèves à la mise en place de nombreux jeux sportifs. Cette action est complémentaire des temps d'Éducation Physique et Sportive. Ces activités permettent de lutter contre la sédentarité chez les enfants et ont aussi pour objectif de donner envie de découvrir ou de pratiquer un sport hors temps scolaire.

Excellence et élévation du niveau des élèves

- Élévation du niveau d'anglais

La maîtrise de l'anglais est une véritable spécificité de notre école. Mme Ferreira enseigne en classe d'anglais renforcé et Mme Cagnac est titulaire de l'habilitation anglais définitive. La pratique de l'anglais en situation est développée par les enseignantes. En effet, les consignes de classe sont proposées en anglais et les élèves formulent des demandes simples dans cette langue. Nous avons une réelle volonté de proposer un enseignement des langues structuré, cohérent et ambitieux. Cette dynamique autour de l'anglais favorisera nous l'espérons, l'élévation du niveau des élèves, ceci pour répondre à la demande sociale autant qu'aux besoins d'insertion professionnelle. Cet apprentissage précoce de l'anglais est déterminant avant l'entrée au collège pour leur permettre de gagner en confiance et de s'exprimer avec aisance.

- La pratique des échecs à l'école

Le jeu d'échecs est une activité à la fois intellectuelle, ludique et sportive, qui permet de développer des compétences diverses chez ceux qui le pratiquent, notamment des capacités intellectuelles telles que la mémoire, le raisonnement logique, la capacité d'abstraction, l'analyse de problème et la mise en œuvre de stratégies de résolution.

A travers cette pratique hebdomadaire de jeu d'échecs les enseignantes souhaitent que l'attention, l'imagination, l'anticipation, le jugement et la confiance en soi des élèves soient encouragés.

Les élèves auront également cette année la possibilité de participer à un projet théâtral qui aura pour finalité une représentation devant plusieurs classes du département au Théâtre de Cahors. Des découvertes de sports variés et le projet vélo annuel animeront également cette année scolaire. Pour finir cette année sous le signe de l'émerveillement, les élèves se rendront au Puy du Fou.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui se seront mobilisées autour de ce magnifique projet de voyage.

Les enseignantes



Changement de tarifs de la salle des fêtes communale,

Depuis le 1er novembre 2023, les tarifs et modalités de la location de la salle des fêtes ont évolué.

La commission « fête et cérémonie » ainsi que l'ensemble du conseil municipal (délibération adoptée à l'unanimité), ont considéré que ces nouveaux tarifs permettraient de rendre la location de la salle plus accessible à tous, belfortois ou pas, tout en maintenant un tarif préférentiel pour les habitants de la commune.



Nous sommes conscients du vieillissement de notre salle, ainsi que de ses équipements, et un projet de rénovation est en cours.

Cependant, comme pour tout marché public, cela demande beaucoup de préparation en amont : études diverses, intervention d'architectes, appels d'offres, montage de dossiers... nous espérons que ce projet évoluera favorablement en 2024.

Mais notre salle a tout de même beaucoup de succès, étant louée quasiment tous les week-end et utilisée régulièrement par l'école pour y faire des activités sportives lorsque le temps ne permet pas de se rendre au city stade.

Des réunions y ont également lieu, ainsi que diverses animations proposées par nos associations.

Nous les remercions d'animer ainsi le village par des activités pour tous : soirées musicales, belotes, marchés de printemps et de Noël, lotos, et bien d'autres encore.

Les états des lieux d'entrée et de sortie fonctionnent bien. Même s'ils paraissent parfois un peu fastidieux, cela permet de constater les dégâts éventuels ainsi que l'usure inévitable du matériel et donc d'intervenir le plus rapidement possible, afin d'y remédier au mieux.

Nouveaux tarifs à compter du 1er novembre 2023 :

► Location de la salle :

- Gratuité pour les associations de la commune et 1 utilisation par an gratuite pour les associations de la CCPLL et des communes limitrophes, comptant dans leurs membres des habitants de la commune de Belfort du Quercy.
- 100 € pour les particuliers, les établissements publics et les sociétés de la commune ou implantées sur celle-ci.
- 350 € pour les associations, sociétés, établissements publics et particuliers extérieurs à la commune.

► Forfait du chauffage :

- 70 € pour les associations et les particuliers de la commune.,
- 100€ pour les associations, les sociétés, les établissements publics et les particuliers extérieurs à la commune.

► Forfait vaisselle :

- 60 €
- Gratuit pour les associations communales.

Maintient du forfait ménage à 150 euros si le loueur le souhaite.

Maintient du chèque de caution de 150 euros ainsi que de l'attestation de responsabilité civile propre à la manifestation, pour tout dossier de location. Ces documents sont à fournir au moment de l'état des lieux d'entrée.



Plantation d'un arbre à Loubejac,

Le dimanche 23 avril 2023 a eu lieu au centre du hameau de Loubejac la plantation d'un érable de Montpellier. Cette variété n'a pas été choisie au hasard puisque cet arbre dit « de la liberté » est le symbole de la vie, la croissance et la force.

Ce fût l'occasion ce jour là de partager un moment de convivialité entre les élus et les habitants de ce hameau, en partageant un apéritif offert par la mairie.



Aménagement du cimetière communal,



Cette année, le cimetière s'est agrandi avec la mise en place de 8 cavurnes : ce type de sépulture est matérialisé par un petit caveau creusé en profondeur et conçu pour recevoir les cendres de personnes défuntés.

Celles-ci peuvent accueillir 2 urnes pour les membres d'une même famille.

La dalle protectrice de fermeture en surface est individuelle et personnalisable.

Si vous souhaitez faire l'acquisition d'une de ces cavurnes, ou même d'une concession de cimetière ou d'une case au columbarium, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Type de concession	Durée	Tarif
Concession simple – 3,5 m2 double – 6.72 m2	50 ans	20 € le m2
Columbarium	50 ans	670 €
Cavurnes	50 ans	700 €
Dispersion des cendres	-	0 €



L'Etat Civil 2023,

NAISSANCES

- FREESE Iläi, Keanu - 23 mars,
- LAMBERT-GIMEY Léo, Philippe - 28 Avril

MARIAGES

- COURSINDEL Diane et MARTY Benoît - 8 avril
- BOURGUET Christelle et BRO Fabien - 13 mai

DECES

- Yvette BORDES épouse BISMES - 1 mars,
- Bernard COULOUME - 12 mars,
- Maurice ANDRIEU - 17 avril,
- Annie BAYOL épouse DANDOIS - 27 mai,
- Denis GINIBRE - 21 juillet,
- Marcel DESPLATS - 2 août,
- Odile LEZOURET épouse DESPLATS - 9 août,
- Sylvette SOULIE - 2 octobre,
- Jean-Marie ANDRE - 19 novembre,
- Jacqueline DELRIEU épouse DUBEROS - 24 décembre



► Subventions versées aux associations en 2023

- | | |
|--|--|
| ● Syndicat des Chasseurs de Belfort : 150,00 € | ● Maison et Terroir : 300 € |
| ● Comité des fêtes de Belfort : 1 000,00 € | ● Comité des fêtes de Saint-Géniès : 150 € |
| ● Les Genêts de Belfort : 300,00 € | ● Grain de folie : 100€ |
| ● Ass. du Léoure Parents d'élèves : 700,00 € | |
| ● Saint Hubert Belfortoise Chasse : 100,00 € | |
| ● Amicale du Léoure Chasse : 100,00 € | |
| ● F.N.A.C.A. du Canton : 50,00 € | |
| ● Ass. Musée de la Résistance : 30,00 € | |
| ● Football club Lalbenque : 200,00 € | |
| ● Coopérative scolaire de Belfort : 1 500,00 € | |
| ● Football club Montpezat –Puylaroque 150,00 € | |

Nous vous rappelons que ces subventions sont attribuées après un dépôt de dossier complet avant la date limite auprès de la mairie.

Ce dossier doit être accompagné de tous les documents administratifs et financiers de l'association.

Elles sont attribuées de manière facultative et doivent être justifiées par un intérêt général.

L'adressage communal,

Ca y est !

Le conseil municipal a délibéré et a adopté la décision de modification de votre adresse; en effet, l'adressage des communes rurales de moins de 2 000 habitants a été rendu obligatoire et doit être effectif au 1er Juin 2024.



Celui-ci a pour but d'améliorer :

- ▶ le délai d'intervention des services d'urgence, de secours, et des prestataires de soins à domicile,
- ▶ l'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis,
- ▶ le guidage, qui se généralise avec l'usage de différents G.P.S ou applications de navigation,
- ▶ la cartographie communale.



À quoi sert l'adressage ?

JE SOUHAITE ME
RACCORDER A LA FIBRE



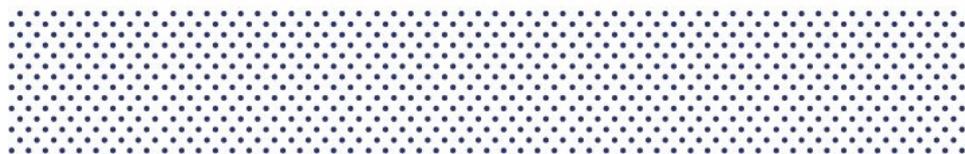
JE VEUX EFFECTUER UNE
DÉMARCHE EN LIGNE



J'AI BESOIN D'ÊTRE
SECOURU

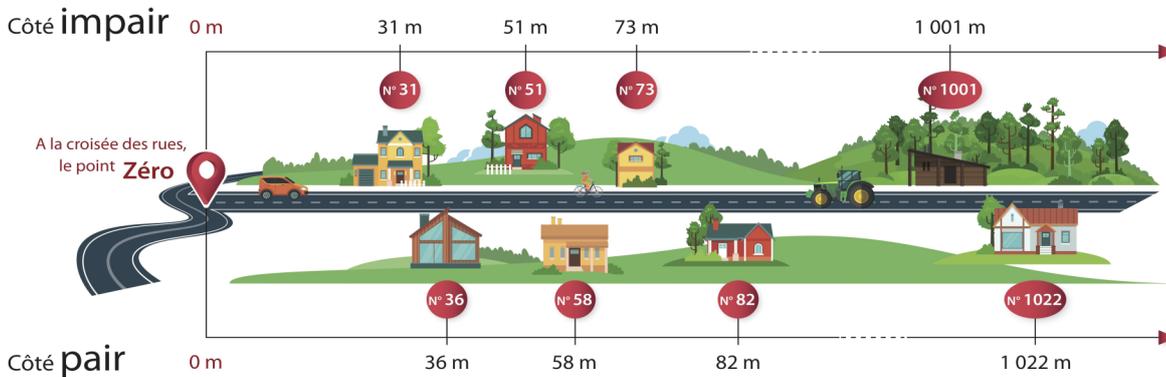


J'ATTENDS UNE
LIVRAISON



Il a donc fallu nommer les voies de la commune qui seront signalées par une plaque spécifique à la charge de la commune, mise en place à chaque intersection, et attribuer un numéro aux habitations et autres locaux.

Tout savoir sur la numérotation métrique



Dans la mesure du possible, nous avons gardé dans la nouvelle dénomination de la voie le nom du lieu-dit le plus emblématique.

Un courrier d'information est joint au bulletin municipal et une attestation de changement d'adresse vous sera remise en même temps que la plaque de numérotation qui devra être apposée par vos soins dans les plus brefs délais.

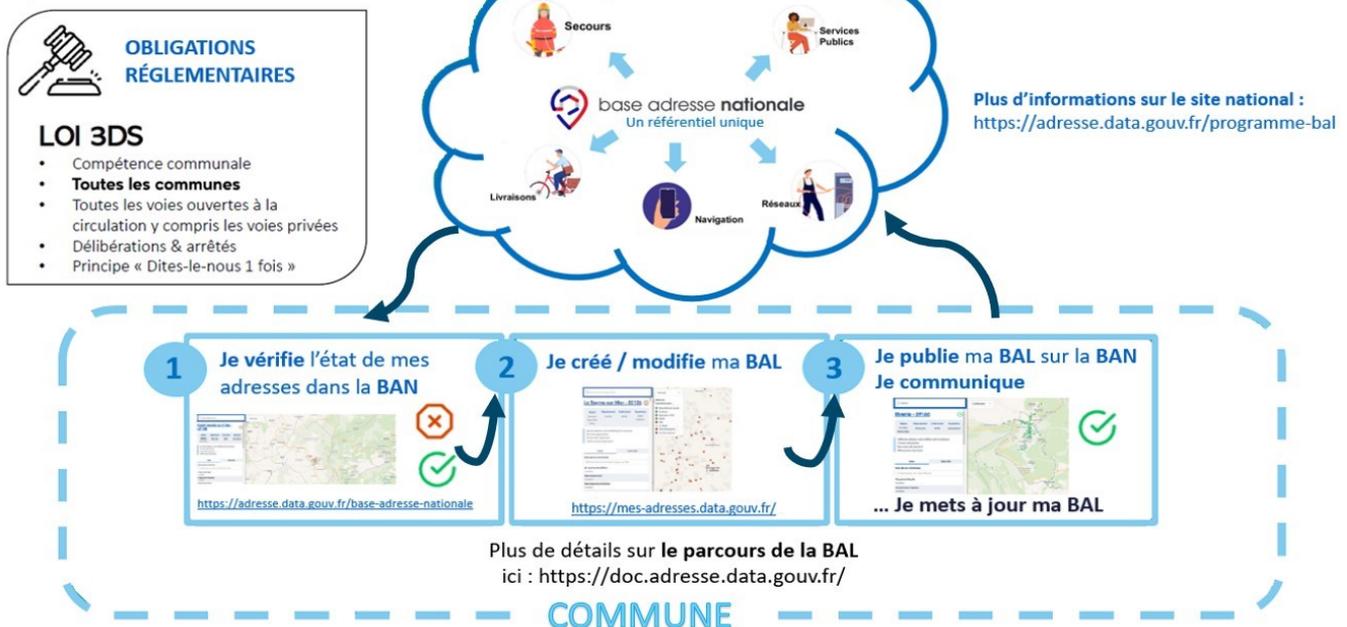
La distribution sera faite en mairie: les dates vous seront communiquées ultérieurement.

En cas de difficulté pour vous déplacer ou pour la mise en place de la plaque, appelez le secrétariat de mairie; un employé ou un membre de l'équipe municipale viendra vous aider.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

La commission adressage,
Mr Figeac Francis, Mme Castelnau Dorothee, Mme Marty Annie,
Mr Robert Jean-Marc, Mr Deilhaes Benoît, Mme Conté Josiane.

Cycle de l'adresse



Travaux de rénovation des toilettes publiques,

Les toilettes publiques étant devenues vétustes et inadaptées, il a été décidé de les refaire complètement. Plusieurs devis ont été demandés mais les propositions reçues étaient à des niveaux de prix trop élevés, bien loin de nos objectifs.

Après la démolition nous avons décidé de les reconstruire nous même en fonction de nos disponibilités. Il a fallu attendre la porte d'entrée pendant six mois ce qui nous a fait prendre du retard. L'économie espérée sera proche de 25 000 € je pense que ça valait le coup d'attendre.

Un grand merci à Benoit DEILHES, Jean-Marc ROBERT sans oublier Michel CANIHAC pour cette réalisation.



La Causerie,



Je remercie chaleureusement les personnes présentes durant cette année 2023 qui m'ont apportées soutien et affection.

La Causerie souhaite à tous les habitants de Belfort du Quercy que ce soit à titre professionnel et personnel une bonne année 2024....
Et plein de belles choses.

Sandrine Digne

Noël du R.P.I



Le vendredi 15 décembre, les 110 élèves du RPI ont assisté au traditionnel spectacle de Noël, organisé cette année par la mairie de Belfort.

La troupe « Les Tony » a émerveillé les enfants en enchaînant magie, acrobatie, clown, illusion.... pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

A la suite du spectacle, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants en leur apportant une pochette remplie de gourmandises.

Cela leur a permis de partager un goûter tous ensemble, dans un esprit festif, avant que chacun rejoigne son école respective, les yeux remplis d'étoiles et de magie.



Les Genêts de Belfort,

En 2023 nos diverses activités ont été suivies par de nombreuses personnes.

Pour les balades du jeudi matin, environ 5 à 6 kms, les promeneurs, de plus en plus nombreux, ne manquent ni l'heure ni le lieu de rendez-vous. Il s'agit là davantage de "promenade".

Les grandes balades du mardi matin, d'environ 10 kms se font toujours dans une belle ambiance également, en groupe d'une quinzaine de marcheurs et marcheuses.

Ces 2 groupes se retrouvent régulièrement pour une petite promenade en commun suivie d'une restauration amicale bien méritée.

L'activité du travail manuel autour de la terre et de son modelage attire maintenant un peu plus de personnes qui façonnent de magnifiques sujets, une journée par mois.

Le vendredi après-midi est réservé à 2 grandes occupations. L'été, tireurs ou pointeurs s'adonnent à la pétanque.

L'hiver, pour ceux qui craignent le froid, dans la petite salle des Genêts, les belotes et re-belotes se jouent dans la bonne humeur.

L'activité Patchwork continue de coudre et d'en découdre, deux après-midi par mois, avec leurs tissus pour confectionner de magnifiques tapis, parures, etc...

Notre Association possède une dynamique que beaucoup peuvent lui envier.

Nos valeurs ne changent pas : partage des tâches, joie et bonne humeur, afin de pérenniser notre ASSO dont les maîtres mots sont : "**Convivialité et Solidarité**".

Pour preuve, en cette fin d'année nous maintenons le nombre de nos adhérents autour de 155 adhésions malgré quelques départs en maison de retraite ou décès.

Nous avons organisé une sortie à la découverte des Lanternes à Montauban, en Janvier, une journée à Beaulieu sur Dordogne, un voyage sur la Côte d'Opale, en juin, le Goûter de la fête des Mères le 3 juin, la fête de fin d'activité au Saint Jean des Arades le 8 juillet, un voyage à Salou en Espagne début Octobre, une journée Cabaret à l'Ange Bleu, dans la région de Bordeaux, notre loto annuel le 26 novembre et enfin notre repas de Noël le 6 décembre. Dans la même période, des représentants de notre ASSO ont participé aux concours de Belote et de Pétanque départementaux de Générations Mouvement.

Adhérer aux Genêts de Belfort est un acte participatif à la VIE de l'ASSOCIATION et de son VILLAGE.

L'ensemble des Membres du Conseil d'Administration des Genêts de Belfort présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 à tous les Belfortois et Belfortoises.



Association des Genêts de Belfort
 46230 Belfort du Quercy
lesgenetsdebelfort@gmail.com



🌀 L'Association des Parents d'Elèves du Léoure,

L'APE du LEOURE œuvre chaque année pour améliorer les conditions d'enseignement de nos enfants au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Belfort-Montdoumerc-Fontanes.

Grâce aux fonds collectés lors des événements organisés par ses parents bénévoles et les enseignants de chaque école, l'association participe au financement des actions pédagogiques, d'une partie du matériel de classe et des frais de transport lors des sorties des élèves.

Notre loto annuel a eu lieu le 10 décembre dernier à Belfort du Quercy.

Merci à tous ceux qui y ont participé. Nous avons hâte de vous retrouver nombreux pour nos prochains événements :

Samedi 23 Mars 2024 : Carnaval à Montdoumerc

Samedi 29 Juin 2024 : Fête des Ecoles à Fontanes

L'APE organise aussi chaque année des opérations « Fresh Attitude » qui vous permettent d'acheter des paniers de fruits et légumes distribués à la sortie des écoles de chaque commune. Fraicheur et approvisionnement local garantis !

Nous comptons sur votre soutien pour que ces initiatives soient une réussite et que nous soyons à la hauteur de ce que nos enfants méritent.

Cette année, près de 80 enfants vont partir en voyage pendant trois jours au mois de juin !

Les élèves de Fontanes partiront pour Leucate !
Marais salants de La Palme, aquarium de Canet en Roussillon, pêche à pied et visite de la réserve africaine de Sigean sont au programme !



Les élèves de Belfort partiront eux au Puy du Fou !



Pour financer ce beau projet, l'APE a mené et mènera cette année de nouvelles actions. Nous sommes à la recherche de sponsors pour aider les familles à supporter le coût de ces voyages. Si vous souhaitez nous aider directement ou proposer des initiatives au profit de ces voyages, n'hésitez pas à prendre contact avec nous (apeduleoure@gmail.com ou 0642649781). Merci à tous.

Nous remercions tous les bénévoles, parents, enseignants, amis, qui s'investissent sur nos manifestations pour assurer leur succès. Toute nouvelle bonne volonté qui souhaiterait nous prêter main forte sera chaleureusement accueillie.

A très bientôt !

Le bureau de l'APE

Maison et terroir,

Belle année 2023 :

Lors du marché de Printemps du Dimanche 14 Mai, 24 exposants étaient présents et nous avons eu bon nombre de visiteurs.

Dans une « ambiance nordique » 26 exposants étaient présents à notre traditionnel Marché de Noël du dimanche 3 Décembre. Par un froid hivernal, près de 500 visiteurs sont venus faire leurs achats de Noël ou prendre une boisson chaude. Très très beau succès.

Nous tenions à vous remercier pour votre participation tant appréciée.

Pour 2024, nous vous proposerons les manifestations suivantes :

- Le marché de Printemps (date à confirmer).
- La balade à la tombée du jour et buffet campagnard - mardi 2 Juillet -
- La balade à la tombée du jour et buffet campagnard - mardi 6 Août -
- Courant Octobre, nous fêterons le 15^{ème} anniversaire de notre Association. Information à suivre....
- Marché de Noël - dimanche 1^{er} Décembre -

Toutes ces dates seront à confirmer lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra **le 20 Janvier 2024.**

Les membres de notre association se joignent à moi pour vous souhaiter une très agréable année 2024.



Comité des Fêtes de Belfort du Quercy ,

Cette année, le 15 août fut de nouveau très festif avec la participation de tous.

Comme toujours, nous sommes très heureux d'accueillir vos encouragements pour faire vivre le village durant ces deux jours de fêtes et nous remercions toutes les personnes qui nous ont accueillies lors des aubades.

Nos sincères remerciements vont aussi à la mairie pour le financement du magnifique feu d'artifice et les subventions qui nous permettent de préparer la fête, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont soutenus comme Quercy Habitat, Agri-Montauban ou La Pinède mais aussi tous les donateurs d'encarts.

Pour 2024, nous prévoyons deux soirées belotes le 20 janvier et le 24 février, et bien sûr la fête votive sera présente les 14 et 15 août.

Nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre.

Nous tenons à remercier la plus jeune génération pour leur aide efficace et active.

L'ensemble du comité vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



Grain de folie,

Grain de Folie continue dans sa course et prépare une nouvelle pièce pour 2024.

Nous avons accueilli deux personnes en 2023.

9 participants actuellement sont dans la troupe.

Notre dernière pièce a eu du succès malgré la crise sanitaire et le départ de deux de nos partenaires.

Nous remercions notre mairie pour son soutien.

Contact : 06 77 61 79 79

La Troupe



Syndicat des chasseurs et propriétaires,

C'est toujours un moment agréable de vous présenter le bilan de la saison de chasse 2022 - 2023.

Le quota de chevreuils, 40 au total dont 6 en tirs d'été a été réalisé.

30 sangliers ont été abattus; merci à tous les participants et aux tireurs d'été.

Le lièvre est bien présent ainsi que le perdreau.

Deux lâchers de faisans ont été effectués. Les animaux classés nuisibles sont toujours la cible de nos piégeurs et chasseurs. Merci à tous.

Pour la saison en cours, le petit gibier est toujours bien présent. Le chevreuil est en augmentation, le sanglier est à son égal.

A ce jour, 10 sangliers ont été abattus.

Deux lâchers de faisans seront effectués.

Nous partagerons toujours avec vous le fruit de notre chasse.

Merci encore à tous les propriétaires qui mettent leurs terres à notre disposition et nous les en remercions.

Meilleurs vœux et surtout bonne santé à vous toutes et vous tous pour cette nouvelle année.

Le bureau

La Saint Hubert Belfortoise,

Comme chaque année, le bulletin municipal nous permet de présenter notre bilan de chasse pour la saison 2022/2023.

- ▶ 15 chevreuils dont 3 en tirs d'été,
- ▶ 11 sangliers

Nous remercions les propriétaires pour la mise à disposition de leurs terres, l'ACCA de Labastide de Penne avec laquelle nous organisons les battues ainsi que notre piéteur.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année et bonne santé à toutes et tous.



Comité des fêtes de Saint Génès ,

[Samedi 24 Août 2024, La fête de Saint Génès se réinvente...](#)

[Cancan, magie, chansons, repas, danse](#)

Le Comité des fêtes de Saint Génès vous remercie d'être venus nombreux le 27 août dernier. Comme chaque année, cette fête a rencontré son public et confirme plus que jamais son ancrage territorial. A l'heure des vœux, l'ensemble des membres du Comité vous souhaite une excellente année 2024, une année de joie et de santé, et vous invite, d'ores et déjà, à sa prochaine fête qui se tiendra le **Samedi 24 Août 2024**.

Cancan, magie, chansons seront au programme.

Bloquez dès à présent cette date dans votre agenda.

Vous serez les bienvenus à cette soirée de folie.



2024, les élections européennes,



Les électeurs français seront appelés aux urnes le **dimanche 9 Juin 2024** pour élire 81 Eurodéputés (contre 79 à ce jour).

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979; ils exercent trois pouvoirs :

- ▶ législatif,
- ▶ budgétaire : ils établissent avec le Conseil de l'Union Européenne, le budget annuel de l'U.E,
- ▶ de contrôle : ils interviennent dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peuvent censurer la Commission.

Les députés siègent dans leurs commissions et groupes politiques.

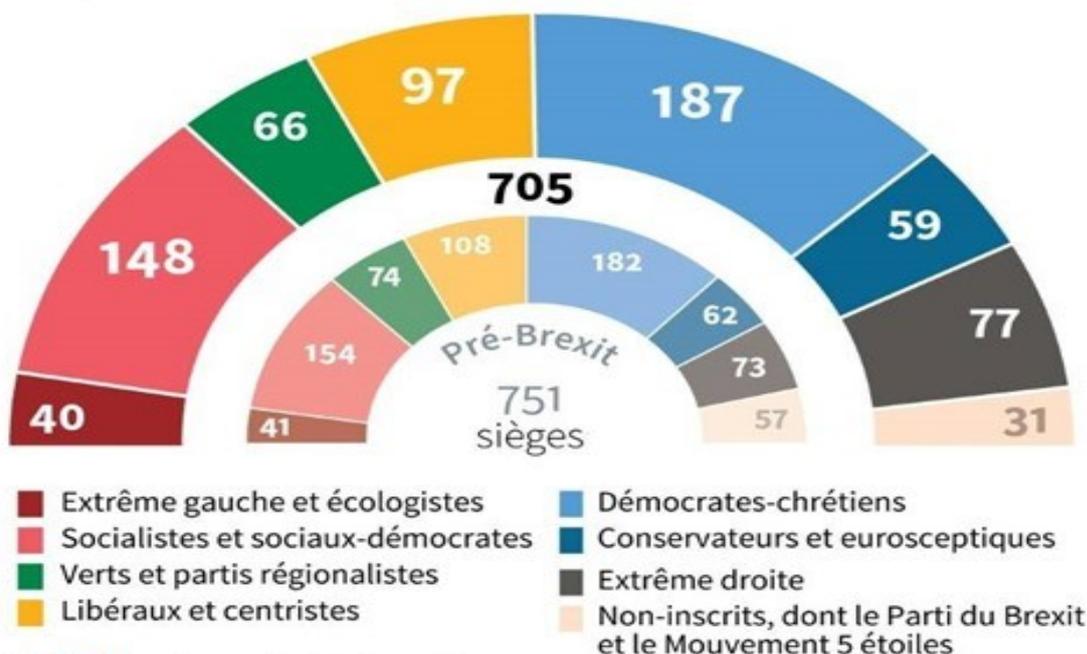
Ils exercent leurs compétences dans de nombreux domaines : l'économie et l'environnement, l'agriculture, l'énergie, la protection des consommateurs, les transports... .

Les sièges sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque état membre.

Un peu plus d'un tiers des membres du Parlement Européen sont des femmes.

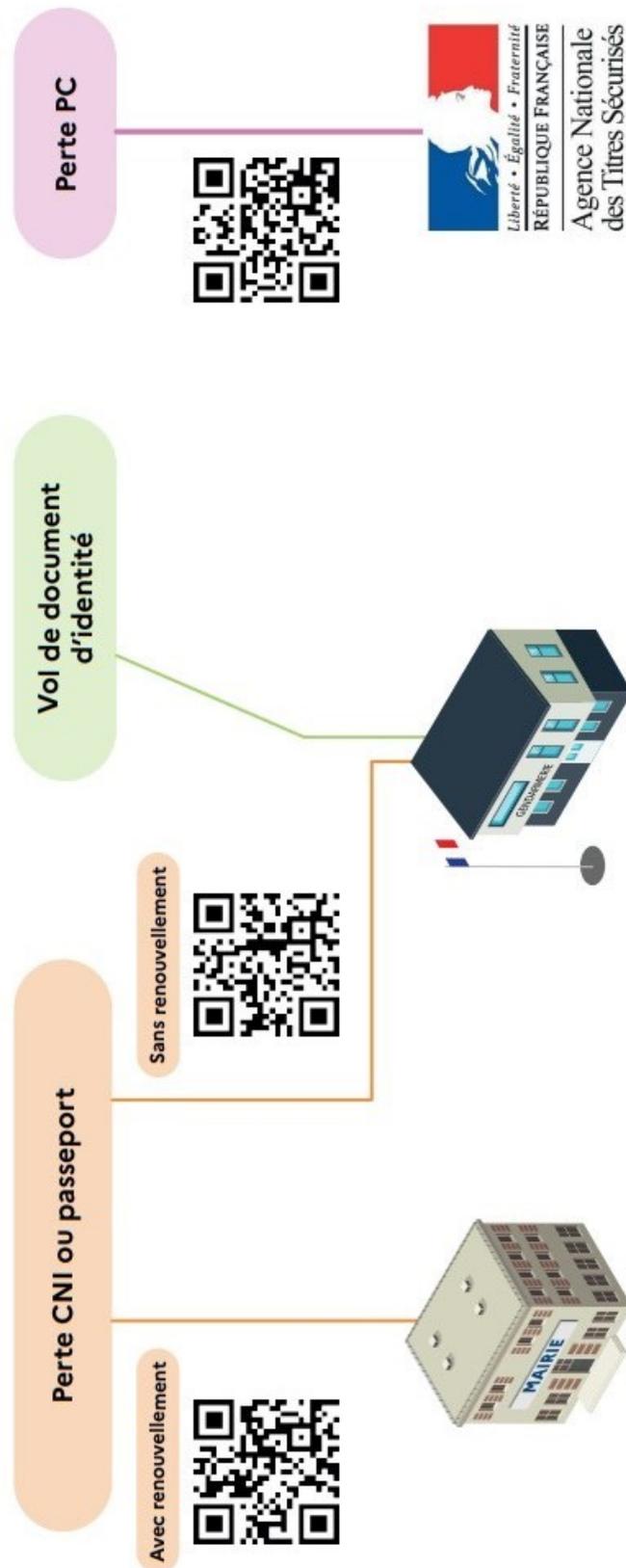
Parlement européen

Composition après le Brexit et le départ des 73 eurodéputés britanniques



© AFP Source : Parlement européen

Que faire en cas de perte/vol de document officiel ?



Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.



Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- ◆ Découvrir ce qu'est la JDC
- ◆ Télécharger votre convocation
- ◆ Changer la date de votre JDC
- ◆ Être guidé jusqu'au site de convocation
- ◆ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte.



Numéros et contacts utiles

Mairie :

05 65 31 60 58

mairie.belfort@wanadoo.fr

Ecole :

06 73 75 73 52

05 65 31 74 20

www.c-est-prêt.com (menus cantine)

Bar/ Epicerie :

06 68 68 78 23

sand.dig@hotmail.fr

06 68 68 78 23



Le Maire et son conseil municipal vous convient à partager la traditionnelle galette le **Dimanche 21 Janvier à 15h**

Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police secours

18

Sapeurs-pompiers

112

Appels d'urgence européen

115

Hébergement d'urgence

119

Enfance maltraitée

196

Secours en mer

3919

Violences conjugales

3020

Harcèlement scolaire

114

par SMS pour les personnes malentendantes



PÔLE LALBENQUE

Marilyn COPPO - Pascaline GARIBAL

Pôle Lalbenque

77 rue du Marché aux Truffes
46230 LALBENQUE